



Rente de bienfaisance



Programme de dons planifiés de l'Oratoire

Une rente de bienfaisance permet de faire un don important à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal qui s'engage, en contrepartie, à vous verser périodiquement un montant garanti jusqu'à la fin de votre vie.*

Au moment de la mise en place de la rente, un reçu pour don d'un minimum de 20 % du montant versé est émis selon les normes de l'Agence du revenu du Canada. En cas de décès prématuré, le montant résiduel du capital versé revient à l'Oratoire.

Une rente est établie en fonction du montant versé, de l'espérance de vie du ou des bénéficiaires, ainsi que des taux d'intérêt en vigueur au moment de la mise en place de la rente. Elle est offerte aux personnes âgées entre 60 ans et 90 ans. Le montant minimal requis pour établir une rente de bienfaisance à l'Oratoire est de 20 000 \$.

Une rente permet de bénéficier de taux de rente avantageux et dans bien des cas, elle ne comporte aucune portion imposable.

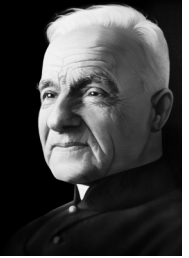
Pour établir une rente, un contrat liant l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal et le donateur est rédigé puis signé. Celui-ci stipule les sommes versées, les dates auxquelles elles seront versées et le moment où cesse l'obligation de l'Oratoire de verser.

* La rente pourrait être versée à un ou deux bénéficiaires.



Rente de bienfaisance

Programme de dons planifiés de l'Oratoire



EXEMPLES DE RENTES DE BIENFAISANCE

Madame et Monsieur Morin

Madame et Monsieur Morin disposent d'un capital de 20 000 \$ et sont âgés respectivement de 61 ans et 70 ans.

Ils désirent faire un don important à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal tout en s'assurant de recevoir un revenu fixe garanti. Ils souhaitent établir une rente de bienfaisance au nom de Monsieur, transférable à son décès à Madame Morin.

Ils cèdent de manière irrévocable 20 000 \$ à l'Oratoire. Un reçu pour don de 20 % du montant (4 000 \$) est immédiatement émis. Ils recevront une rente annuelle de 731 \$, et ce, jusqu'au décès du dernier survivant.

Conformément aux normes fiscales actuelles, seuls 87,17 \$ seront imposables annuellement.

De plus, ils pourront recevoir un crédit d'impôt d'environ 1 800 \$.

Monsieur Côté

Monsieur Côté, âgé de 76 ans, dispose d'un capital de 100 000 \$. Il souhaite soutenir l'œuvre de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, mais veut aussi s'assurer de ne pas manquer de liquidités. Il décide donc d'établir une rente de bienfaisance auprès de l'Oratoire.

Considérant son espérance de vie, Monsieur Côté aura droit à une rente annuelle de 6 558 \$ pour le reste de sa vie.

Monsieur Côté bénéficie aussi d'un reçu pour don de 20 000 \$ qui pourra lui faire économiser des impôts à payer d'environ 9 612 \$.

Toujours en fonction des règles fiscales en vigueur, seulement 158 \$ seront imposables.



EXEMPLES DE CALCULS

Les chiffres ci-dessous ne sont donnés qu'à titre d'exemple.
Ces taux varient en fonction des taux en vigueur au moment d'établir la rente.

Femme. Montant initial versé : 20 000 \$.

ÂGE	TAUX	REVENU ANNUEL	REÇU DE BIENFAISANCE	REVENU IMPOSABLE
60	3,71 %	743 \$	4 000 \$	173 \$
69	4,58 %	917 \$	4 000 \$	122 \$
77	5,65 %	1 131 \$	4 000 \$	0 \$
81	6,41 %	1 282 \$	4 000 \$	0 \$
85	7,29 %	1 458 \$	4 000 \$	0 \$
90	7,51 %	1 592 \$	4 000 \$	0 \$

Homme. Montant initial versé : 20 000 \$.

ÂGE	TAUX	REVENU ANNUEL	REÇU DE BIENFAISANCE	REVENU IMPOSABLE
60	3,74 %	748 \$	4 000 \$	159 \$
69	5,09 %	1 008 \$	4 000 \$	83 \$
77	6,23 %	1 246 \$	4 000 \$	0 \$
81	7,08 %	1 416 \$	4 000 \$	0 \$
85	7,92 %	1 584 \$	4 000 \$	0 \$
90	8,43 %	1 686 \$	4 000 \$	0 \$

Couple, homme et femme du même âge. Montant initial versé : 20 000 \$.

ÂGE	TAUX	REVENU ANNUEL	REÇU DE BIENFAISANCE	REVENU IMPOSABLE
60	3,36 %	673 \$	4 000 \$	103 \$
69	4,10 %	820 \$	4 000 \$	26 \$
77	5,00 %	1 000 \$	4 000 \$	0 \$
81	5,81 %	1 162 \$	4 000 \$	0 \$
85	6,53 %	1 306 \$	4 000 \$	0 \$
90	7,22 %	1 444 \$	4 000 \$	0 \$

NOTE Ces renseignements sont donnés à titre indicatif seulement. Il est toujours recommandé de consulter vos conseillers professionnels (comptable, fiscaliste, notaire, avocat, etc.).



**VOUS AVEZ DES
QUESTIONS ?**

Alexandrine Racinski
Directrice
Programme des dons planifiés
514 733-8211 poste 3142
araczinski@osj.qc.ca

L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal
3800, chemin Queen-Mary
Montréal (Québec) H3V 1H6
514 733-8211 / 1 877 672-8647